



## Indemnisations dues a perte de c.a

Par **gpes**, le **30/03/2009** à **20:07**

Bonjour, Suite à des travaux de réfection d'une chaussée, mon entreprise se trouve pénalisée par une chute de chiffre d'affaires de -60%. En outre les délais annoncés ne sont pas respectés. Pensez vous que je pourrai bénéficier d'une indemnité ? En outre j'ai été contraint de licencier.

Salutations